

Dans « Comme des hommes ? », l'historienne Juliette Bour retrace l'itinéraire de 15 dirigeantes rwandaises activement impliquées dans les massacres de 1994

Au Rwanda, le génocide des Tutsi et les tueuses en chef

PIERRE LEPIDI

Elles étaient ministre, députée, inspectrice des écoles, major de gendarmerie... Elles ont pris une part active dans le génocide des Tutsi, qui a fait près de 1 million de morts entre avril et juillet 1994. « *Au Rwanda, l'histoire des génocidaires a "un visage de femme" et même plusieurs* », écrit Juliette Bour au début de *Comme des hommes? Femmes politiques génocidaires au Rwanda*. Dans cette enquête très étoffée, prolongement d'une thèse dont le principal matériau a été recueilli dans les archives des gacaca (tribunaux populaires instaurés après la fin des massacres), l'historienne retrace la trajectoire de 15 femmes, toutes responsables politiques engagées dans le processus génocidaire, depuis sa planification jusqu'à son exécution.

Agnès Ntamabyariro, ministre de la justice en 1994, a ainsi prononcé plusieurs discours de haine pour inciter la population à participer aux tueries de masse. Dans le même temps, Elisa Mukanyangezi établissait des listes de femmes tutsi mariées à des hommes hutu afin de s'assurer que ces hommes soient également exterminés. A Kigali, Yvonne Basebya a quant à elle commandité les lynchages et les meurtres de familles de Tutsi dans son quartier... Les 15 femmes de ce livre ont toutes été jugées dans le cadre des gacaca ou par des instances reconnues internationalement, comme le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Elles ont été condamnées à de lourdes peines, pour la plupart à la réclusion à perpétuité, car elles entraient dans la première catégorie des accusés, celle des personnes ayant participé au génocide en position d'autorité.

Si le génocide des Tutsi a pu impliquer tant de femmes, c'est entre autres parce qu'il s'est caractérisé par sa dimension de proximité. « *Celle-ci a permis aux femmes de s'y engager en masse, sans avoir à prendre les armes ou à se*



Yvonne Basebya (au centre, de dos) attendant le verdict de son procès au tribunal de La Hague, le 1^{er} mars 2013. JERRY LAMPEN/AFP

déplacer loin de leur foyer, écrit Juliette Bour. [La] croyance en une féminité non violente a été mise à mal par la participation de 96 000 femmes aux massacres. » A coups de couteau dans les yeux ou de massue sur le crâne, celles-ci ont parfois tué leurs voisins, leurs maris, leurs enfants...

Violences sexuelles

« *Si leur comportement pendant le génocide se rapproche de celui de leurs homologues masculins, leur cruauté renvoie aussi à leur identité féminine, à ses supposés attributs et à sa potentielle valorisation*, analyse Juliette Bour. Surtout, paradoxalement, au regard de leur implication dans un crime perçu comme masculin : le viol. » Ainsi Pauline Nyiramasuhuko a-t-elle été reconnue coupable d'avoir ordonné des violences sexuelles perpétrées sous ses yeux par son propre fils, jeune père de famille

au moment des faits. Cette haine contre les femmes tutsi était alimentée par la propagande génocidaire, qui prolongeait elle-même les mythes coloniaux. Ceux-ci opposaient les ethnies en affirmant que les femmes tutsi étaient plus belles, plus intelligentes mais aussi plus sournoises que les femmes hutu. Sept des dirigeantes politiques étudiées dans l'ouvrage de Juliette Bour ont participé à des campagnes de viols de masse.

Représentantes d'une nouvelle génération de femmes, elles ont pu accéder à des postes dans l'administration rwandaise ou dans les partis. Et ce grâce aux politiques de « promotion féminine » instaurées notamment par Agathe Habyarimana, l'épouse du chef de l'Etat dont la mort a donné le coup d'envoi des massacres, le 6 avril 1994. Par opportunisme et par ambition, elles ont ensuite épousé les thèses du « Hutu Power » et se sont radicalisées au sein de différents mouvements.

Comme des hommes? « *Dans le ramassage des corps, elles ne se distinguent guère de leurs homologues masculins*, estime Juliette Bour. Comme eux, elles gèrent les cadavres à la façon d'une tâche administrative et, comme eux, elles sont indifférentes au sort réservé aux victimes tutsi, dont elles cherchent à annihiler l'identité. »

Lors de leur procès – quatre sur les quinze ont été jugées par contumace –, ces femmes ont insisté sur leur genre et mis en avant leur féminité. Elles ont souvent plaidé le fait qu'elles devaient s'occuper de leurs enfants malades et gérer leur foyer, pour laisser entendre que la sphère familiale avait été hermétique à toute forme de violence. Face au TPIR, Pauline Nyiramasuhuko a tenté de prouver qu'une mère ne pouvait « normalement » pas tuer l'enfant d'une autre. L'ancienne ministre de la famille et de la promotion féminine a été condamnée en appel à quarante-sept années de réclusion criminelle. ■

COMME DES HOMMES ? FEMMES POLITIQUES GÉNOCIDAIRES AU RWANDA, de Juliette Bour, CNRS Éditions, 392 p., 26 €, numérique 19 €.

L'hystérie a la vie dure

Un essai rigoureux de la chercheuse Julia Legrand étudie la persistance d'un concept aux contours flous

SOPHIE BENARD

La période actuelle est marquée par un indéniable regain d'intérêt pour l'hystérie. En témoignent, entre autres, les parutions de Pauline Chanu, *Sortir de la maison hantée. Comment l'hystérie continue d'enfermer les femmes* (La Découverte, 2025) et d'Adèle Yon, *Mon vrai nom est Elisabeth* (Sous-sol, 2025 ; lire la rencontre page 10), ou encore l'exposition de Laia Abril, *On Mass Hysteria. Une histoire de la misogynie* (Le Bal, 2025). Portée par une démarche rigoureuse, à la fois historique et sociologique, Julia Legrand, chercheuse rattachée au Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, s'attache aujourd'hui à la para-

doxale survivance de la catégorie « hystérie », pourtant vivement critiquée dès son invention.

L'autrice de *L'Eternel Retour de l'hystérie* remarque que si le passage dans le langage courant de la plupart des classifications médicales implique leur disparition des domaines savants, il n'en est rien pour l'hystérie. Elle continue d'être utilisée, et donc « légitimée », par le milieu psychiatrique, tout en servant d'insulte visant à « disqualifier », en particulier les femmes féministes, les victimes de violences sexistes et sexuelles et leurs avocates. Car, selon Julia Legrand, le fait que la catégorie s'évanouisse en tant que telle dans les écrits n'exclut en rien son maintien dans les pratiques – en particulier en France, où la psychiatrie reste particulièrement attachée à la psychanalyse. Cela apparaît d'autant plus clairement que la chercheuse prend en compte, dans son étude, les expressions contemporaines de l'hystérie, dont les troubles de la

personnalité histrionique, bordeline et bipolaire, ainsi que les traitements médicamenteux correspondants, de façon à mieux « objectiver les processus à l'œuvre ».

Pour expliquer la persistance de la catégorie « hystérie », l'autrice affirme que, « *faute de théorie étiologique solide pour la structurer* », elle a pu s'élargir et changer de visage au point de pouvoir, à son apogée, au XIX^e siècle, alors que les établissements de la Salpêtrière et de Bicêtre comptaient plus de 20 % d'hystériques, « *correspondre virtuellement à n'importe quels troubles* ». Principalement utilisée pour qualifier les femmes, l'hystérie avait aussi « *toutes les chances* » de devenir une injure déshonorante. Et, de manière surprenante, cette indétermination aussi bien scientifique que profane de l'hystérie aurait aussi empêché la réappropriation positive et subversive du terme par les premières concernées.

Dès lors, il apparaît à Julia Legrand que chaque époque serait vouée à revisiter

la catégorie, pour la réinterpréter sans cesse à l'aune des représentations de genre qui l'animent. Si, au XX^e siècle, l'hystérie interrogeait l'émancipation des femmes vis-à-vis de la cellule familiale, « *c'est-à-dire de la domination des pères et des maris* », l'époque contemporaine la lit à la lumière de nos propres préoccupations : les violences conjugales et sexuelles, les inégalités genrées de santé, ou encore la représentation des femmes en politique. Plus largement, à travers le « *cas paradigmatique* » de l'hystérie, Julia Legrand étudie la pérennité des catégories médicales censées avoir disparu, autrement dit la façon dont les classifications se font et se défont – ce qui autorise à les relativiser, certes, mais sans jamais nier la souffrance de celles et ceux à qui elles s'appliquent. ■

L'ÉTERNEL RETOUR DE L'HYSTÉRIE, de Julia Legrand, Amsterdam, 224 p., 13 €.



Travail forcé

Privée de son passeport, Lila s'occupait du ménage, des courses et de la cuisine de 6 heures à 23 heures chez une compatriote togolaise. Et elle s'occupait aussi des enfants et d'une location Airbnb, le tout en échange d'une chambre et de repas composés de restes... De son enquête de terrain, menée au sein du Comité contre l'esclavage moderne, Alizée Delpierre tire des récits saisissants de situations de travail forcé, aujourd'hui, en France. Comme l'anthropologue Denise Brennan l'a montré, ces situations correspondent souvent à des parcours migratoires qui ont mal tourné. Des contraintes (politiques, économiques, morales), mais aussi des violences, attachent des femmes et des hommes à un travail sans limites, au domicile de parents compatriotes, dans des exploitations agricoles ou des commerces : l'autrice écrit que ces situations se retrouvent « *partout* », tout en les chiffrant entre « *quelques centaines* » et « *plusieurs milliers* ». Les parcours qui permettent d'en sortir sont ici restitués avec des catégories judicieuses : ainsi de la « *dé-résignation* » par le corps. L'autrice met aussi l'accent sur les relations sociales mobilisées par ces migrants, considérés à tort comme isolés. En revanche, la démarche visant à regrouper l'esclavage domestique et l'esclavage commercial sous le concept de « *surexploitation* » convainc moins : l'ouvrage ne détaille ni la nature ni la dimension capitaliste des profits que des mères immigrées des classes populaires retirent du travail forcé de leurs parentes. Le concept, efficace pour dénoncer le phénomène aux côtés de militants associatifs, n'aide guère à expliquer les formes différenciées (en termes de genre comme de classe) du travail forcé parmi les migrants. ■ MARIE CARTIER

► *Comme des esclaves. Vivre la surexploitation et s'en libérer*, d'Alizée Delpierre, La Découverte, « L'Envers des faits », 204 p., 21 €, numérique 15 €.



Un legs ambigu

L'écrivain allemand Florian Illies, journaliste au quotidien *Die Zeit* et historien, né en 1971, n'est pas seulement célèbre pour l'autocritique générationnelle qu'il a livrée dans *Generation Golf* (2000, non traduit). A travers ses livres, il participe à un mouvement de vulgarisation et de redécouverte des beaux moments de l'histoire allemande, certes sans complaisance, mais sans critique systématique non plus. Dans *Magie du silence*, il s'attaque à une figure emblématique de l'art pictural d'outre-Rhin, le peintre Caspar David Friedrich (1774-1840), célébrée au XX^e siècle par les nationaux-socialistes comme par Samuel Beckett. Un personnage dont l'œuvre a été chargée des rêveries et des fantasmes projetés sur l'Allemagne jusqu'à aujourd'hui. Pour beaucoup, il demeure l'auteur du *Voyageur contemplant une mer de nuage* (1818), symbolisant à lui seul le romantisme. Ce court ouvrage permet de cerner un peu plus précisément le travail de Friedrich, sa réception et surtout l'itinéraire tumultueux de ses toiles jusqu'à nos jours. Construit comme une célébration des éléments (air, terre, eau, feu), ce texte inspiré a le mérite de rendre plus complexe le legs d'un paysagiste majeur. ■

NICOLAS WEILL

► *Magie du silence* (Zauber der Stille), de Florian Illies, traduit de l'allemand par Juliette Affholder-Bonné, Actes Sud, 224 p., 22,50 €, numérique 17 €.